

## ARTICLE II.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.*

*Retraite  
du Duc de  
St. Agnan  
de Madrid.*

I. LE Duc de St. Agnan qui a residé à Madrid plusieurs années en qualité d'Ambassadeur de S. M. T. C. sortit de cette Capitale le 13. Decembre dernier, pour se retirer en France. La violence que l'on a exercée contre la personne de ce Ministre, sans aucune raison aparente, puis que l'on ignoroit pour lors à Madrid l'arrêt du Prince de Cellamare, & la découverte de la conspiration qu'il avoit tramée en France, ne peut se justifier. Voici les particularitez qui ont été publiées à ce sujet.

*Violences  
exercées con-  
tre sa per-  
sonne*

Le 10. du mois de Decembre le Duc de St. Agnan avoit pris son audience de congé, & se dispoisoit à retourner en France; mais s'apercevant que la maladie de S. M. empiroit, il jugea à propos de differer son départ dans le dessein d'être present à l'ouverture qui se pourroit faire de son testament. Comme Son E. avoit reçu des avis certains de ce qu'il contenoit, & qu'elle étoit informée que S. M. avoit institué la Reine son épouse, Regente du Royaume, & le Cardinal Alberoni seul Ministre d'Etat, Elle prit la liberté de représenter à ce Prince les difficultez qui ne manqueroient pas de se rencontrer à l'égard de cette disposition testamentaire: S. M. goûta ses raisons & les trouva même